



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

réductions d'impôt

Question écrite n° 11157

### Texte de la question

Représenant les termes de la question posée par son prédécesseur au début de la présente législature et demeurée sans réponse, Mme Marie-Jo Zimmermann demande à M. le secrétaire d'Etat au budget si ses services ont effectué une estimation du nombre approximatif de contribuables ayant demandé une déduction fiscale pour une cotisation à un parti politique. Elle souhaiterait également connaître le coût approximatif de ces dégrèvements pour l'Etat.

### Texte de la réponse

Au titre des revenus de l'année 1996 imposés en 1997, environ 112 000 foyers fiscaux ont demandé une réduction d'impôt pour versement de dons à un parti politique ou pour le financement d'une campagne électorale. Si le coût global de la réduction d'impôt au titre des dons peut être évalué à 1 900 millions de francs en 1998, la part correspondant aux seuls dons à un parti politique ou pour le financement d'une campagne électorale ne peut pas être déterminée.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11157

**Rubrique :** Impôt sur le revenu

**Ministère interrogé :** budget

**Ministère attributaire :** budget

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 9 mars 1998, page 1272

**Réponse publiée le :** 25 mai 1998, page 2851